

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 27 décembre 2017 portant modification des circonscriptions
des brigades territoriales de Mansle et de Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente)**

NOR : INTJ1735356A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

Les circonscriptions des brigades territoriales de Mansle et de Chasseneuil-sur-Bonnieure sont modifiées à compter du 1^{er} janvier 2018 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Mansle et de Chasseneuil-sur-Bonnieure exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 décembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*
A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Mansle	Aunac-sur-Charente Cellettes Chenon Coulgens Fontclaireau Fontenille Juillé Lichères Lonnes Maine-de-Boixe Mansle Mouton Moutonneau Puyréaux Saint-Amant-de-Bonnieure Saint-Angeau Saint-Ciers-sur-Bonnieure Saint-Front Saint-Groux Valence Ventouse Villognon	Aunac-sur-Charente Cellettes Chenon Coulgens Fontclaireau Fontenille Juillé Lichères Lonnes Maine-de-Boixe Mansle Mouton Moutonneau Puyréaux Saint-Ciers-sur-Bonnieure Saint-Front Saint-Groux Val-de-Bonnieure Valence Ventouse Villognon
Chasseneuil-sur-Bonnieure	Cellefrouin Chasseneuil-sur-Bonnieure Genouillac Lussac Mazières Nieuil Les Pins La Rochette Saint-Mary Sainte-Colombe Suaux La Tâche	Cellefrouin Chasseneuil-sur-Bonnieure Genouillac Lussac Mazières Nieuil Les Pins La Rochette Saint-Mary Suaux La Tâche